



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral

Septième session
10-11 mai 2005
Bangkok

**ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
SANS LITTORAL AU MOYEN DU COMMERCE, DE L'ALLÈGEMENT
DE LA DETTE ET DE L'AIDE**

(Point 4 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

La région de l'Asie et du Pacifique a souvent été présentée comme une région prospère, qui est parvenue à faire des progrès soutenus et de grande ampleur sur la voie de la réduction de la pauvreté. Or, s'il est vrai que cette région a généralement fait mieux que d'autres régions défavorisées pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), une évaluation trop générale des progrès qu'elle a réalisés pourrait être trompeuse en ce qu'elle ne ferait pas apparaître les résultats moins impressionnants des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement sans littoral (PDSL) d'Asie et du Pacifique. En fait, si l'on s'en tient aux indicateurs des OMD, on constate que la situation des PMA et des PDSL d'Asie et du Pacifique n'est guère meilleure que celle des autres pays. Curieusement, pour certains indicateurs, les progrès accomplis dans la réalisation des OMD sont même plus lents dans les PMA et les PDSL d'Asie et du Pacifique qu'ailleurs dans le monde.

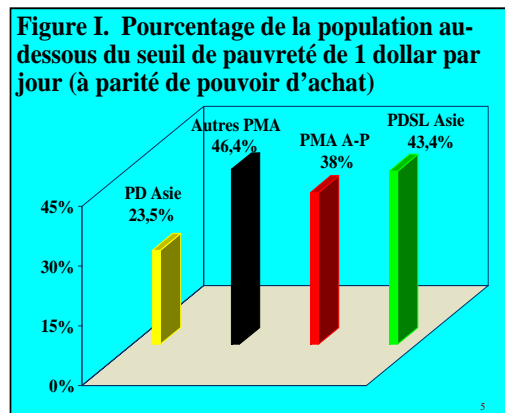
Une croissance économique durable est certes cruciale pour la réalisation des OMD mais, dans le même temps, des obstacles structurels sous forme de faibles taux d'épargne et d'investissement dans les PMA et les PDSL risquent de compromettre les perspectives de croissance économique rapide. Le présent rapport traite des moyens de faire échec à ces obstacles structurels, en particulier par le développement des possibilités commerciales et grâce à des ressources additionnelles provenant d'un supplément d'aide et d'une réduction du fardeau de la dette pour les pays en question. On y trouvera également un certain nombre de messages importants et de recommandations concrètes pour une action aux niveaux tant national qu'international, qui sont le fruit des consultations techniques organisées conjointement par le PNUD, la CESAP et la BASD à Dhaka en février 2005 pour examiner le projet d'un document présentant le point de vue des pauvres sur la réalisation des OMD dans les pays les moins avancés de l'Asie et du Pacifique. L'Organe spécial voudra peut-être faire siens les messages et les recommandations contenus dans le présent rapport, qui reflète la situation difficile des PMA et des PDSL alors qu'ils s'emploient à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Introduction

1. Dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 du 8 septembre 2000), l'Assemblée générale a consigné l'engagement pris par les pays d'éliminer l'extrême pauvreté et de faire du droit au développement une réalité pour tous. Elle a noté également que la responsabilité de la gestion, à l'échelle mondiale, du développement économique et social devait être partagée entre toutes les nations du monde et devrait être exercée dans un cadre multilatéral. Dans l'esprit de cette Déclaration, huit objectifs pour le développement et pour l'élimination de la pauvreté, connus sous le nom d'objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ont été fixés.

Évaluation de certains aspects de la mise en œuvre des OMD

2. Si la réalisation des OMD a sensiblement progressé dans de nombreux pays en développement de la région de l'Asie et du Pacifique par rapport aux autres régions du monde, la performance générale de l'Asie et du Pacifique à cet égard sera largement déterminée par les résultats qu'auront obtenus les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL), et les petits États insulaires en développement (PEID)¹. Ainsi, en ce qui concerne la pauvreté (Objectif



1), si les pays en développement (PD) d'Asie ont atteint en moyenne le chiffre remarquable de 23,5 % pour la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (un dollar par personne et par jour) contre 46 % dans les PMA des autres régions², ce chiffre ne fait malheureusement pas apparaître les résultats médiocres des PMA et des PEID d'Asie et du Pacifique, où la proportion des pauvres dépasse respectivement 38 % et 43,4 % (figure I)³.

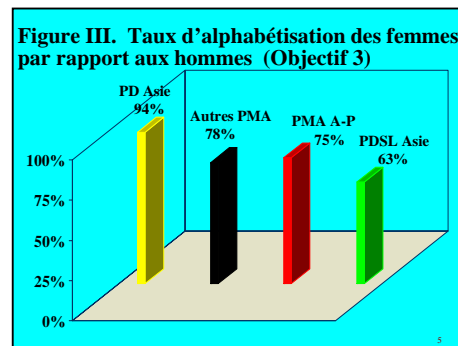
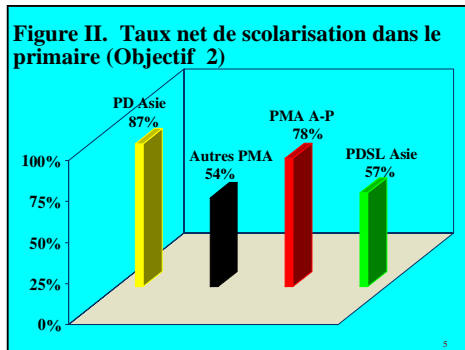
3. Si l'on fait porter la comparaison sur les autres objectifs et indicateurs sociaux, il apparaît que les pays en développement d'Asie sont généralement mieux placés que ceux des autres régions dans la réalisation des OMD. Toutefois, la différence s'estompe largement si l'on fait porter l'analyse sur les seuls PMA. Ainsi, bien que le taux net de scolarisation dans le primaire (Objectif 2) soit très supérieur

¹ Les 14 pays les moins avancés sont les suivants: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Iles Salomon, Kiribati, Maldives, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Samoa, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu. Les pays en développement sans littoral sont les suivants: Afghanistan*, Arménie, Azerbaïdjan, Bhoutan*, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Népal*, Ouzbékistan, République démocratique populaire lao, Tadjikistan et Turkménistan. Les pays petits États insulaires en développement sont les suivants: Fidji, Iles Cook, Iles Marshall, Iles Salomon*, Kiribati, Maldives, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa*, Tonga, Tuvalu* et Vanuatu*. (* sont également des PMA).

² Il s'agit ici des 36 autres PMA: 34 en Afrique, un en Asie occidentale et un dans les Caraïbes

³ Toutes les données utilisées dans le présent document proviennent des sources suivantes: base de données sur les indicateurs du Millénaire de la Division de statistique de l'ONU (<http://millenniumindicators.un.org>), *World Development Indicators* (Banque mondiale, Washington 2004), *Pacific Islands Regional Millennium Development Goals Report 2004* (http://www.spec.int/mdgs/MDGReport/Reg_report.htm) et divers rapports nationaux sur les OMD. Il convient de noter que les moyennes régionales sont calculées sur la base des chiffres les plus récents par rapport au seuil de pauvreté de 1 dollar par jour pondéré par la population de chaque pays.

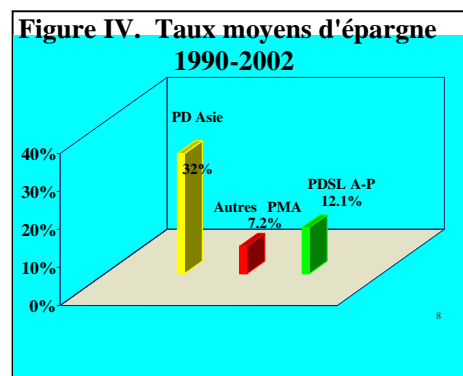
dans les pays en développement d'Asie (87 %) à ce qu'il est dans les autres régions (62 %), ce même taux dans les PMA et les PDSL d'Asie et du Pacifique est beaucoup moins impressionnant (78 et 57 %), et, en fait, peu supérieur à celui des autres PMA (54 %) (figure II). De même, si les pays en développement d'Asie semblent en moyenne avoir fait mieux que ceux des autres régions en ce qui concerne l'Objectif 3 («Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes») (94 %), si l'on examine de plus près le taux d'alphabétisation des femmes par rapport aux hommes dans les PMA d'Asie et du Pacifique (75 %) par rapport aux autres PMA (80 %), on constate que les résultats sont comparables (figure III).



4. Les différences substantielles et frappantes que l'on constate dans la réalisation des OMD entre les pays en développement et les PMA et PDSL d'Asie et du Pacifique d'une part et les PMA d'Asie et du Pacifique et ceux des autres régions d'autre part constituent une utile mise en garde contre toute évaluation trop générale de la réalisation des OMD dans l'ensemble de la région de l'Asie et du Pacifique. Une telle analyse à l'échelon régional serait trompeuse en ce qu'elle ne ferait pas apparaître la grave situation à laquelle sont confrontés les PMA et les PDSL d'Asie et du Pacifique.

Croissance et obstacles structurels

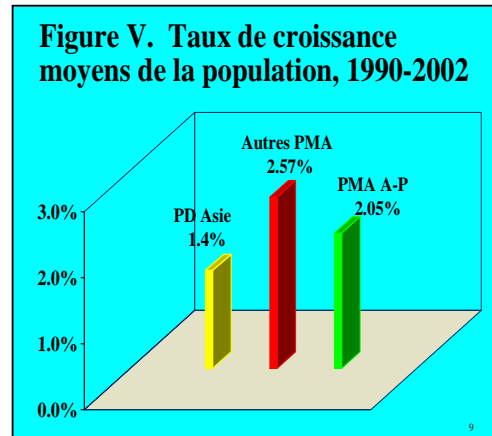
5. Pour le succès des efforts que font les PMA et les PDSL en vue de réduire la pauvreté et d'atteindre les autres objectifs du Millénaire, une croissance économique réelle forte et durable constitue un facteur essentiel. Il faut pour cela que tant l'industrie que l'agriculture soient des secteurs compétitifs et dynamiques, qui permettent à ces pays d'exporter des produits manufacturés à valeur ajoutée et de créer des emplois pour les pauvres dans les régions rurales.



Cependant, par suite de certains obstacles structurels majeurs tels qu'un faible taux d'épargne (figure IV) et une forte dépendance à l'égard des produits primaires d'exportation, ces pays risquent plutôt de se heurter à la stagnation économique et de tomber dans de ce qu'on a appelé le «cercle vicieux de la pauvreté». Le faible taux d'épargne provient de ce que les masses pauvres finissent par dépenser l'essentiel de leurs revenus pour la consommation courante (alimentation, vêtement et logement), ce

qui ne leur permet guère de faire des économies. Du fait de ce faible taux d'épargne, l'investissement par habitant et le capital national peuvent diminuer au point où la croissance du revenu réel par habitant devient négative, ce qui aggrave encore la situation de la pauvreté.

6. Il est possible d'utiliser une représentation simple de la croissance réelle par habitant du revenu et de l'investissement pour illustrer la notion fondamentale de croissance négative du revenu réel par habitant qui peut aboutir au «cercle vicieux de la pauvreté» dans les pays pauvres⁴. Dans le cas des PMA d'Asie et du Pacifique, par exemple, qui ont un taux d'épargne de 12,1 % (figure IV), un rapport capital-production de 3 et un taux de croissance de la population de 2,05 % (figure V), si l'on admet un taux d'amortissement du capital de 3 % par an, le taux de croissance par habitant du revenu réel devient négatif: $-1,01\%$ $[=(12,1/3) - 2,05 - 3]$. Si l'on utilise le même cadre de croissance et les chiffres qui apparaissent aux figures IV et V pour l'épargne et la croissance de la population, le taux moyen de croissance réelle du revenu par habitant dans les pays en développement d'Asie et autres PMA atteint 6,2 % et -3,3 % respectivement.



7. En l'absence d'imprévu, si l'on utilise les taux de croissance précédents, le revenu moyen réel

par habitant, qui s'établissait en 2002 à 806 dollars, peut encore plus que doubler (passer à 1 759 dollars) d'ici à 2015 comme indiqué au tableau 1. Toutefois, pendant la même période, dans le cas d'une croissance négative du revenu réel par habitant, il se peut non seulement que les autres PMA aient à faire face à une diminution de

Tableau 1. Taux de croissance et revenu réel par habitant (en dollars de 1995)			
Groupe de pays	Croissance du revenu par habitant (2002) (pourcentage)	Revenu moyen réel par habitant en dollars É.-U. (2002)	Revenu réel par habitant en dollars É.-U. (2015)
PD Asie	6,2	806	1 759
Autres PMA	-3,3	262	172
PMA A-P	-1,01	386	338

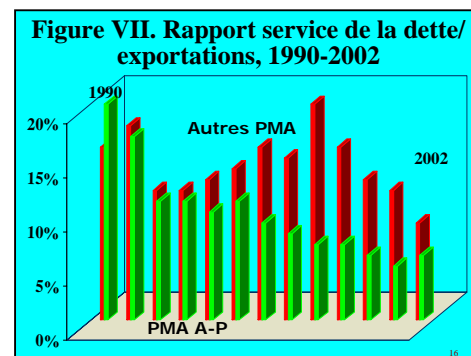
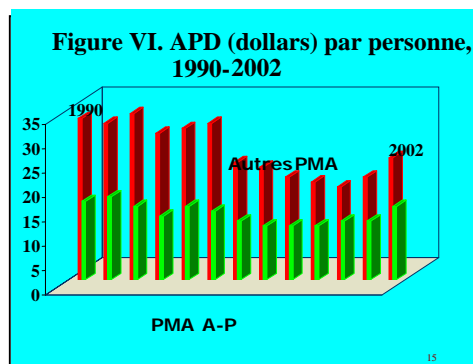
leur revenu réel par habitant de l'ordre d'environ 35 % (de 262 dollars en 2002 à 172 dollars d'ici à 2015) mais aussi que les PMA d'Asie et du Pacifique connaissent une baisse marquée de leur revenu réel par habitant qui pourrait être de l'ordre de 22 % (338 dollars en 2015 contre un chiffre initial de 386 dollars en 2002)⁵.

⁴ Si l'on suppose un ratio fixe de capital-production par habitant ($\pi=k/y$, dans lequel k et y représentent respectivement le capital réel par habitant et le revenu réel par habitant) et un taux de croissance donné de la population (n) et d'amortissement (d), l'équation linéaire simple de croissance du revenu réel par habitant (g^y) peut s'établir comme suit: $g^y = (i/\pi) - n - d$ dans laquelle i représente le rapport investissement/revenu. Pour une économie fermée dans laquelle i représente le taux d'épargne, l'équation précédente peut aussi se présenter comme suit: $g^y = (s/\pi) - n - d$.

⁵ Si l'on utilise une équation pour représenter une croissance cumulative type $[= y_{\text{année initiale}} * (1 + g^y)^{\text{années}}$], le revenu réel par habitant de la dernière année (par exemple 2002) peut être aisément calculé. Pour tous les pays d'Asie = 806 dollars * $(1+0,062)^{13} = 1 759$ dollars; pour les autres PMA = 262 dollars * $(1 - 0,033)^{13} = 172$ dollars; et pour les PMA d'Asie = 386 * $(1 - 0,0101)^{13} = 338$ dollars.

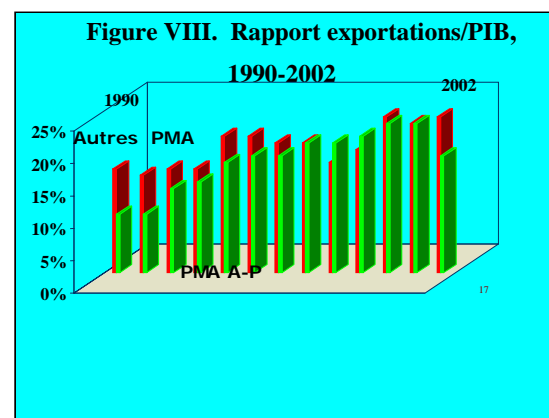
8. Le cercle vicieux de la pauvreté résultant des obstacles structurels auxquels sont confrontés les PMA et qui est illustré ci-dessus va à l'encontre de l'esprit de la Déclaration du Millénaire et, de ce fait, de la réalisation des OMD. Étant donné que la réalisation des OMD dans ces pays est une responsabilité partagée, la création d'un milieu propice grâce à des partenariats mondiaux et régionaux audacieux est d'une grande importance pour permettre le démantèlement des obstacles structurels précités. Ces obstacles, sous forme de taux d'épargne et d'investissement faibles, pourraient être réduits ou même complètement éliminés par le développement du commerce, l'accroissement de l'aide et par l'allègement de l'importante dette étrangère que doivent assumer ces pays pauvres. Pour les PMA d'Asie et du Pacifique, un taux de croissance par habitant du revenu réel qui soit positif et de niveau convenable, de l'ordre de 5 % par exemple, et un taux d'épargne d'au moins 30 % seraient nécessaires [= (30/3)-2,05-3].

9. Toutefois, il ressort des figures VI et VII que le niveau actuel par habitant de l'aide publique au développement (APD) et celui du service de la dette dans les PMA de l'Asie et du Pacifique ne sont pas très prometteurs par rapport à ceux des autres PMA. L'APD a certes diminué en chiffres absolus à l'échelon mondial mais les PMA d'Asie n'ont reçu, par habitant,



qu'un peu plus de la moitié (15 dollars) de ce qu'ont reçu les autres PMA (25 dollars) en 2002 (figure VI). Quant au ratio service de la dette extérieure/exportations, si les chiffres ont baissé au fil des années, il continue à représenter un fardeau important et un prélèvement substantiel sur les ressources limitées des PMA déjà démunis (figure VII).

10. Bien que les PMA de la région de l'Asie et du Pacifique soient parvenus à accroître la part des exportations dans le PIB au cours des dernières années en développant leurs exportations de vêtements, ils ont encore du chemin à faire pour rattraper leurs homologues des autres pays d'Asie et autres régions du monde (figure VIII).



11. Il ressort de ce qui précède que, sauf imprévu, les PMA démunis des autres régions ont, dans l'ensemble, peu de chances d'atteindre la plupart des OMD d'ici à 2015 alors que le progrès dans la région de l'Asie et du Pacifique dans son ensemble paraît beaucoup plus prometteur. Tenant compte de cette prémisse, beaucoup de documents passant en revue les progrès et les perspectives de réalisation des OMD à l'échelon mondial ont tout simplement mis l'accent sur les PMA des autres régions et ont vigoureusement appuyé leurs demandes d'aide supplémentaire et de traitement favorable de la part de la communauté internationale. Étant donné leur situation préoccupante, il importe certes que ces pays bénéficient de l'appui voulu de la communauté internationale alors qu'ils s'efforcent d'atteindre les OMD d'ici à 2015. Toutefois, l'examen qui précède a montré que la réalisation des OMD soulève des difficultés tout aussi graves dans la région de l'Asie et du Pacifique, pour les PMA et pour d'autres groupes prioritaires tels que les PDSL et les PEID. Si l'on compare les impressionnantes réalisations de l'Asie et du Pacifique dans son ensemble par rapport aux autres PMA, cela dissimule la situation lamentable des pauvres des PMA, des PDSL et des PEID d'Asie et du Pacifique. Tout comme les autres, ces pays d'Asie et du Pacifique méritent de recevoir le ferme appui de la communauté internationale pour les aider à surmonter les difficultés liées à la réalisation des OMD.

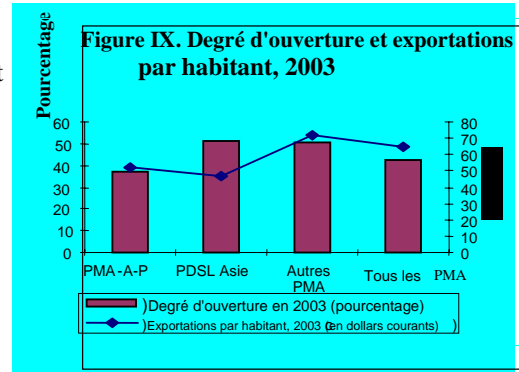
12. Compte tenu de ce qui précède et du fait que la région de l'Asie et du Pacifique est la plus dynamique du monde et celle dont la croissance est la plus rapide, le présent rapport énonce un certain nombre de recommandations concrètes à l'intention de l'Organe spécial quant à la façon dont le partenariat mondial et régional peut faciliter le démantèlement des obstacles structurels et permettre de répondre aux besoins particuliers des PMA et des PDSL d'Asie et du Pacifique par l'augmentation des échanges commerciaux (par exemple, par l'admission en franchise de droits et hors contingent des exportations des PMA), par de nouvelles mesures d'allègement de la dette (éventuellement par l'annulation de la dette publique bilatérale) et par une APD plus généreuse. De plus, étant donné que les besoins et les problèmes de chacun de ces pays diffèrent considérablement, il sera très important d'envisager sérieusement comment différents types et modalités de ce partenariat mondial pour le développement pourraient tenir compte de la diversité des situations.

13. Étant donné la proximité du Sommet du Millénaire + 5, qui doit se tenir à New York en septembre 2005, ainsi que de la session ministérielle de négociations sur le programme de développement de Doha, qui aura lieu à Hong Kong en décembre 2005, les conclusions et recommandations du présent document seront cruciales pour transmettre le point de vue des pauvres qui ne peuvent se faire entendre dans les PMA et les PDSL d'Asie et du Pacifique et pour attirer l'attention de la communauté internationale et des pays prospères de la région sur leurs problèmes.

14. La section I du présent document traite brièvement des moyens que peut offrir le commerce pour faciliter la réalisation des OMD dans les PMA et les PDSL d'Asie et du Pacifique; l'accent y est mis sur l'accès aux marchés, sur le potentiel du commerce interrégional et sur la cohérence et l'échelonnement des politiques commerciales. La question de l'augmentation des ressources disponibles pour permettre la réalisation des OMD grâce à l'aide et à l'allègement de la dette fait l'objet de la section II. La section III contient des messages et recommandations importants.

I. Facilitation du commerce et de l'accès aux marchés en vue de la réalisation des OMD

15. Si l'on observe la situation de la région, on constate que les économies plus ouvertes se développent plus rapidement et donc que le commerce international peut être un puissant moteur de croissance économique (Figure IX). À long terme, le commerce constitue le moyen par lequel les PMA et les PDSL peuvent se développer de manière plus autonome et plus viable, et se rendre moins tributaires de l'aide et des mesures



d'allègement de la dette. En conséquence un partenariat mondial renforcé pour le développement, tel que celui qui est décrit sous l'Objectif 8, présente un intérêt majeur pour les PMA et les PDSL en leur offrant un accès commercialement plus intéressant sur les marchés internationaux.

16. Les rapports entre commerce international et réduction de la pauvreté dans les PMA et les PDSL peuvent être directs et très efficaces à condition de bénéficier de solides liens en amont et de l'appui de politiques intérieures favorables. En d'autres termes, les politiques de libéralisation du commerce doivent être renforcées par toute une gamme d'autres politiques complémentaires et mesures d'aide qui permettent de renforcer les capacités d'offre et de créer un potentiel de production, de telle sorte que l'accès aux marchés puisse être utilisé plus efficacement.

17. Les PMA et les PDSL de la région présentent d'importantes différences dans la composition et la destination de leurs exportations. Certains exportent des articles manufacturés, d'autres des services, et un troisième groupe exporte principalement des produits primaires. En moyenne, ces pays ont des économies ouvertes, comme le montrent les indicateurs de la figure IX.

18. Les pays dans lesquels l'exportation d'articles manufacturés et de services domine ont connu une croissance économique plus rapide et obtenu des résultats plus intéressants en matière de réduction de la pauvreté que ceux qui devaient compter sur l'exportation de produits primaires. Cela s'explique principalement par l'augmentation des possibilités d'emploi et la création de revenus dans l'ensemble de leur économie, qui ont contribué directement à la réduction de la pauvreté.

Problèmes commerciaux particuliers

Accès aux marchés

19. La Cible 13 de l'Objectif 8 traite des besoins particuliers des PMA et recommande qu'un meilleur accès aux marchés soit accordé aux produits intéressant les pays pauvres, en particulier les produits à forte intensité de main-d'œuvre qui, de ce fait, procurent de nouvelles possibilités de revenu. Cependant, ce sont ces mêmes produits, parmi lesquels la chaussure, les produits de la pêche et les vêtements figurent en très bonne place, que les problèmes des crêtes tarifaires et de l'augmentation des tarifs douaniers atteignent de manière disproportionnée. À cet égard, il importe de noter que dans le secteur du vêtement et le secteur agricole, les tarifs moyens auxquels se heurtent les PMA et les PDSL de l'Asie et du Pacifique sont supérieurs à ceux qui sont appliqués aux autres PMA (tableau 2).

20. La principale raison en est la composition et la destination des exportations. Les vêtements figurent en tête des exportations, et les États-Unis d'Amérique sont le principal marché de destination. Les vêtements sont frappés de tarifs douaniers plus élevés que les autres produits et les tarifs douaniers des États-Unis sont plus élevés que ceux des autres partenaires commerciaux.

Table 2. Taux moyens pondérés de droits appliqués aux PMA, par secteur, 2003 (pourcentage)		
Pays	Agriculture	Vêtements
Tous les PMA	4,42	7,29
PMA A-P	8,44	7,46
PMA Autres régions	4,23	5,91

Source: Calculs effectués par le secrétariat, sur données de base fournies par l'OMC, et selon la méthode utilisée pour le calcul de l'indicateur 39 des OMD.

Les PMA asiatiques sont également exclus des programmes de préférences tels que l'Accord de Cotonou pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'*African Growth and Opportunity Act* (Loi en faveur de la croissance de l'Afrique et son accès au marché), qui s'applique aux pays en développement d'Afrique. La suspension récente des avantages offerts au Myanmar par l'Union européenne a également fait sentir ses effets.

21. Les schémas du système généralisé de préférences (SGP) et l'initiative de l'Union européenne «Tout sauf les armes» ont eu des effets favorables mais n'ont que partiellement résolu les problèmes d'accès aux marchés des PMA. La raison en est que les taux d'utilisation (définis comme étant le ratio entre les importations recevant effectivement des préférences et les importations visées par un programme préférentiel donné) sont dans l'ensemble restés faibles. Des règles d'origine restrictives, telles que celles des schémas du SGP semblent être la principale raison de ces faibles taux d'utilisation; par ailleurs, certains schémas excluent des articles dont l'exportation présente un intérêt majeur pour les PMA. Il y a lieu de noter en particulier que le schéma des États-Unis ne comprend pas les textiles et les vêtements. D'après les estimations de la CNUCED en 2003, le pays le plus gravement touché par l'exclusion de produits dans le schéma américain est le Bangladesh, qui fournit près 90% des 20 principaux produits non couverts par le programme. D'autres pays affectés de façon

significative sont le Cambodge et le Népal. Le schéma de préférences du Canada a été récemment élargi pour inclure les textiles et les vêtements et comporte de nouvelles règles d'origine plus libérales. Le Japon a également élargi récemment le nombre de produits couverts par son schéma.

22. Les PMA, qui possèdent une main-d'œuvre abondante, cherchent également à obtenir un meilleur accès aux marchés pour leur travailleurs non qualifiés. Les envois de fonds des travailleurs se trouvant à l'étranger représentent dans certains pays la deuxième source de fonds privés et peuvent constituer un moyen supplémentaire dans la lutte contre la pauvreté.

Accession à l'OMC

23. L'accession de nouveaux membres à l'OMC présente un intérêt particulier pour la région, où 24 seulement des 46 pays en développement de la CESAP sont membres de l'OMC. Sur les 11 pays de la région qui sont en cours d'accession, cinq sont des PMA (Afghanistan, Bhoutan, République démocratique populaire lao, Samoa et Vanuatu) et quatre des PDSL (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Tadjikistan et Ouzbékistan). Sans exception et en dépit des directives de l'OMC de 2001 sur la simplification et la rationalisation de l'accession, le processus s'est révélé complexe et onéreux.

24. Un partenariat mondial renforcé, tel qu'envisagé dans l'Objectif 8, aurait pour effet d'orienter davantage le processus d'accession sur les réformes favorables au développement, qui peuvent profiter sur le plan économique aux pays accédants. Les membres de l'OMC devraient donc prendre l'initiative et mettre l'accent sur les secteurs dont le développement présente de l'intérêt pour les PMA et les PDSL sans insister sur le respect de dispositions qui offrent peu d'avantages aux pays accédants. Ainsi, l'ouverture limitée de certains services infrastructurels de base, comme les secteurs des finances, des télécommunications et des transports, pourrait améliorer sensiblement les capacités d'offre, la productivité et la compétitivité à l'exportation des PMA. En résumé, un partenariat mondial renforcé déboucherait sur des conditions et une rapidité d'accession à l'OMC qui favoriseraient des réformes nationales propices au développement économique et social.

25. En outre, la nécessité de donner effet à des engagements contraignants risque de détourner des ressources publiques de secteurs importants comme l'éducation, la santé ou l'infrastructure, où les besoins sont considérables et où l'avantage à long terme peut être supérieur. Ainsi, l'application intégrale de l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) exige l'adoption de mesures juridiques, législatives et institutionnelles complexes ainsi que d'importantes ressources financières. L'application de l'ADPIC est-elle ce qui correspond le mieux aux intérêts des pays accédants, étant donné leurs nombreux autres besoins économiques et sociaux pressants? Pour les PMA en particulier, il paraît clair que ce n'est une priorité. Les membres de l'OMC devraient donc permettre aux PMA de bénéficier de périodes de transition généreuses, en rapport avec leurs besoins de développement. Il conviendrait d'évaluer de façon plus rigoureuse et systématique le coût de l'application de l'Accord et de prévoir une APD additionnelle, de façon à

éviter que la fourniture de l'APD ne se traduise par un jeu à somme nulle. En d'autres termes, l'APD allant à l'accession ne devrait pas entraîner une diminution de l'aide allant à d'autres secteurs.

Le potentiel du commerce intrarégional

26. Tout partenariat mondial renforcé serait incomplet si l'on ne prenait pas en considération le potentiel des échanges commerciaux et de la coopération économique au niveau intrarégional. On reconnaît désormais à la région de la CESAP un rôle à part entière dans la production, la commercialisation et la consommation mondiales. De ce fait, la région est pour elle-même la meilleure source de croissance du commerce et des investissements et en même temps qu'une source de dynamisme pour l'avenir de l'économie mondiale. En 2003, les pays en développement de la région de la CESAP ont été à l'origine de plus des deux tiers du commerce mondial Sud-Sud, commerce qui a enregistré un taux de croissance annuel de 11 %, soit près du double de celui des exportations mondiales globales.

27. Il est intéressant de noter que la tendance est également significative en ce qui concerne les PMA d'Asie et du Pacifique. Les autres pays en développement n'entraient que pour 32 % dans le commerce total des PMA en 1989, mais en 2001 le chiffre avait atteint 56 %. La proportion des exportations globales des PMA à destination des autres pays en développement est passée de 15 à 34 % de 1989 à 2001. Malgré cela, le commerce des PMA avec les autres pays en développement continue à présenter un déficit, qui est passé de 5,5 milliards de dollars en 1990 à 15,6 milliards de dollars en 2002. Le commerce Sud-Sud des services est également en progrès et offre d'intéressantes possibilités d'expansion aux exportations des PMA. Cependant, pour qu'augmentent les échanges Sud-Sud, il faudra que les pays en développement revoient leur propre système de protection, qui a souvent pesé davantage sur les exportations des PMA que ceux des pays développés. La mobilité accrue de la main-d'œuvre des PMA vers les pays en développement offrirait des avantages immédiats.

28. Il est en outre un important domaine dans lesquels l'interdépendance entre pays en développement de la région semble devoir s'accroître: il s'agit du secteur des produits primaires, comprenant à la fois les produits combustibles et non combustibles, qui constitue 46 % du commerce Sud-Sud. La progression des besoins énergétiques de la région, en particulier dans les économies dont la croissance est la plus rapide, amènera la région à devoir utiliser de plus en plus ses propres ressources, et de nombreux PMA et PDSL pourraient être d'importants fournisseurs.

Cohérence et échelonnement des politiques dans le cadre de l'intégration du commerce

29. Bien que la libéralisation du commerce offre un certain potentiel pour une réduction appréciable de la pauvreté, diverses conditions et politiques qui dépassent le domaine d'action traditionnel de l'OMC doivent être mises en place pour que des résultats positifs puissent être

obtenus. L'élaboration de telles politiques est chose difficile étant donné les différences marquées qui existent entre les pays.

30. Pour que les PMA et les PDSL puissent utiliser le commerce pour éliminer la pauvreté, il faut que les objectifs de la politique commerciale soient intégrés aux plans nationaux de développement et aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté. En d'autres termes, en incluant la politique commerciale dans le cadre général de développement national et en veillant à ce qu'elle s'harmonise avec les autres priorités économiques et sociales du pays, on peut promouvoir l'objectif de cohérence des politiques. Il importe donc qu'en intégrant le commerce de cette manière, on envisage non seulement les possibilités de libéralisation des échanges et de promotion des exportations, mais aussi les possibilités de réduire la pauvreté par le biais de la politique commerciale. Dans ce contexte, il convient d'appliquer les principes des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté – spécificité des pays, prise en charge nationale, et participation large et complète des parties prenantes notamment – et de faire place à une analyse approfondie de l'impact sur la pauvreté lors de l'élaboration de toute nouvelle politique commerciale.

31. Il est également nécessaire de procéder à l'analyse systématique de l'impact sur la pauvreté et sur la situation sociale des diverses options commerciales envisagées, les évaluations d'impact social pouvant jouer un important rôle complémentaire. Dans le domaine des négociations commerciales, de telles évaluations peuvent permettre une approche de négociation débouchant sur des positions et options plus spécifiques et plus sensibles aux besoins des différents pays et sur un calendrier établi en fonction des résultats de l'analyse des effets de différents ensembles de règles et de concessions.

Politiques de réduction des dépenses d'ajustement

32. Il importe de noter qu'une évaluation d'impact social peut offrir le moyen de reconnaître plus précisément les mesures d'adaptation ou mesures parallèles à prendre pour éviter certains effets sociaux négatifs liés au commerce: déplacements de main-d'œuvre ou baisse du salaire réel notamment, qui risquent de se traduire pour certains par une aggravation de la pauvreté. Les pertes peuvent également comprendre une diminution des recettes de l'État provenant des tarifs douaniers. Dans le cas des PMA et des PDSL, cette dernière peut être importante, d'abord parce que ces pays sont fortement tributaires de ce genre de recettes étant donné les possibilités limitées qu'offre l'imposition intérieure, et deuxièmement parce qu'une telle baisse de revenus réduit les possibilités de mettre en place et de financer des mesures de protection sociale.

33. L'évaluation de l'impact social doit donc avoir pour objet de reconnaître les conséquences que peut avoir pour un pays donné l'acceptation d'un ensemble de concessions et de règles commerciales qui lui est imposé, comme c'est souvent le cas pour les PMA et les PDSL, ainsi que les moyens de compenser les perdants, afin de faire en sorte que les réformes soient politiquement acceptables à la société dans son ensemble.

34. À l'échelon régional, on a l'illustration de ce genre de situation avec le mécanisme de compensation lié à la zone de libre-échange d'Asie du Sud. Si la nécessité d'un tel mécanisme est reconnue, en particulier pour les PMA, il reste à voir s'il est possible de parvenir à un consensus sur la forme qu'un tel mécanisme devrait revêtir.

35. La négociation et l'adoption de tels programmes de compensation ne seront pas faciles; il faut cependant pousser plus loin l'analyse. Dans un partenariat mondial renforcé pour le développement, il existe assurément bien d'autres choses que les donateurs et les partenaires commerciaux peuvent faire par l'intermédiaire des institutions internationales tant multilatérales que régionales pour apporter aux pays en développement le type et le volume d'assistance financière qui leur assurera des conditions plus confortables à court et à moyen termes en adoptant des politiques d'ouverture des marchés.

L'aide pour le commerce

36. Un important corollaire de l'ensemble des concessions et obligations découlant des négociations de Doha et d'un partenariat mondial renforcé pour le développement concerne le rôle de l'APD. Il existe au moins deux domaines dans lesquels il demeure impératif d'apporter plus d'attention aux PMA et aux PDSL.

La valorisation des ressources humaines dans les négociations commerciales et l'élaboration des politiques commerciales

37. Un de ces domaines est celui de la valorisation des ressources humaines des pays en développement: amélioration des compétences des négociateurs et renforcement des capacités institutionnelles. Si les PMA et les PDSL ont bien amélioré leurs compétences techniques en matière de négociations au cours des dernières années, ils manquent encore de compétences approfondies. Les réformes et le progrès de la réglementation des marchés qui font suite à la libéralisation demeurent hautement complexes et requièrent des compétences et des ressources importantes pour la création des institutions requises. La réforme de la réglementation en particulier est un domaine qui fait appel à d'importantes ressources et qui requiert un effort concerté de la part des pays développés (en tant que fournisseurs de ressources tant financières qu'humaines) comme de la part des organisations internationales et nationales compétentes (en tant qu'agents d'exécution) et des pays bénéficiaires. Des arrangements de partenariat à long terme entre ministères homologues, organismes de supervision et de réglementation, syndicats, chambres de commerce, associations par corps de métier et ONG, pourraient être conclus dans certains grands domaines, tels qu'audit, comptabilité, réglementation et normes techniques, sanitaires et phytosanitaires, réglementation des services publics et autres, administration de la justice, protection du consommateur et politiques sociales et environnementales. Dans ce contexte, l'accord adopté sur l'assistance technique et le renforcement des capacités pour l'organisation de négociations sur la facilitation du commerce représente une innovation intéressante

en même temps que la première mesure prise pour établir un lien entre l'exécution des engagements pris et la fourniture d'assistance technique. Si un tel lien se révèle donner des résultats, il pourrait constituer un important précédent pour le renforcement des partenariats de développement et préparer la voie dans d'autres domaines de négociation.

Renforcement des capacités d'offre

38. Un deuxième grand domaine ouvert à l'APD est celui de l'élimination des obstacles existants du côté de l'offre qui limitent les possibilités d'exportation des PMA et des PDSL et, partant, les avantages que peut leur apporter la libéralisation du commerce. Pour pouvoir exporter de grandes quantités d'articles à faible valeur ajoutée (produits de l'exploitation minière, produits agricoles, textiles et habillement), les PMA et les PDSL doivent disposer d'une meilleure infrastructure de transport et pouvoir accéder dans des conditions rentables aux technologies de l'information et de la communication, ce sont là d'importants aspects de l'offre qu'il faut prendre en considération. Surmonter ces obstacles est une nécessité pour que le processus d'ouverture des marchés puisse donner de façon soutenue les résultats souhaités. Il importe donc que la fourniture d'un supplément d'assistance au développement dans ces domaines reçoive une forte priorité afin que les PMA et les PDSL puissent bénéficier des avantages que le commerce peut leur apporter pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD. Dans ce contexte, un fonds d'aide au commerce d'un montant de 5 milliards de dollars a été proposé et il est encourageant de noter qu'un fort consensus se dégage quant à la nécessité d'apporter un supplément d'assistance au développement de l'offre dans les domaines tels que l'amélioration de la productivité agricole, l'infrastructure et la fourniture de services sociaux de base.

II. Aide et allègement de la dette: quelques questions fondamentales pour la réalisation des OMD

Faire en sorte que l'aide contribue à la réalisation des OMD

39. Pour les PMA et les PDSL d'Asie et du Pacifique, l'insuffisance des ressources demeure un problème majeur. La capacité de ces pays à assumer leurs obligations financières et à mobiliser les ressources intérieures (publiques et privées) continue à souffrir gravement de divers obstacles structurels tels que la faible diversification de leur base économique et la forte vulnérabilité économique qui en résulte, leur niveau persistant de pauvreté et les insuffisances de leur infrastructure de base, leurs handicaps géographiques (pays enclavés, insulaires, éloignés des marchés) et leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

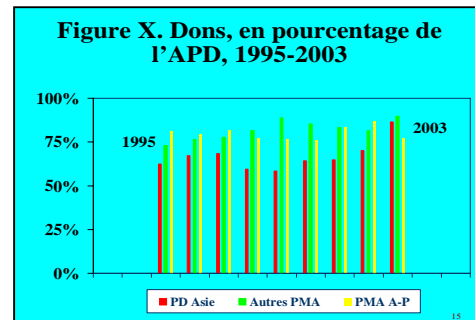
40. La communauté internationale est instamment invitée à tenir compte des besoins particuliers des PMA et des obstacles que rencontrent les PDSL et à s'employer à atteindre les cibles prévues par l'objectif 8 pour allègement de la dette, ainsi que les objectifs du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la période 2001-2010, et du Programme d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral. L'aide aux pays d'Asie et du Pacifique devrait être intensive

et être accordée, principalement sous forme de dons. Les prêts à des conditions de faveur et l'allègement de la dette joueront également un rôle capital dans le financement des investissements nationaux en vue de la réalisation des OMD dans ces pays.

41. Au cours de la période 1990-2002, l'aide aux PMA des autres régions est restée, tant en chiffres absolus que par habitant, sensiblement supérieure à celle qui est allée aux PMA et aux PDSL de l'Asie et du Pacifique. Ces dernières années, ce déséquilibre n'a fait que s'accroître. De 2000 à 2003, il y a eu une augmentation de 60 % de l'APD aux PMA d'Asie et du Pacifique, mais l'augmentation a atteint jusqu'à 87 % dans le cas des autres PMA. Comme le montre la figure VI, il y a pas eu d'augmentation tangible de l'APD par habitant dans les PMA d'Asie et du Pacifique depuis 1990.

Composition de l'aide

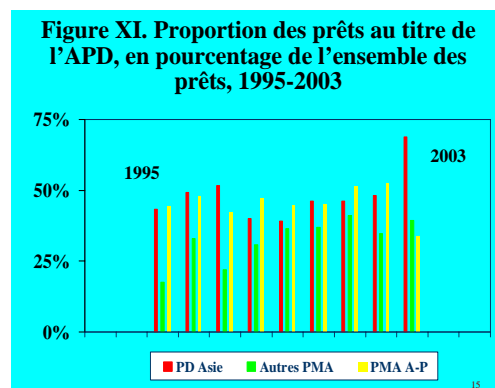
42. L'analyse de la composition de l'aide aux PMA d'Asie et du Pacifique fait apparaître un tableau également inquiétant: la proportion des dons dans l'APD totale allant à cette région a diminué de 10 % de 2002 à 2003. Curieusement, alors que les augmentations les plus rapides et les plus soutenues de l'APD apportée sous forme de dons en proportion de l'APD totale sont enregistrées dans la région de l'Asie et du Pacifique (l'Afghanistan, la Chine et le Pakistan étant les principaux bénéficiaires de ces dons) simultanément, les pays d'Asie et du Pacifique ont fait l'objet d'une baisse marquée de cette même proportion (figure X).



Curieusement, alors que les augmentations les plus rapides et les plus soutenues de l'APD apportée sous forme de dons en proportion de l'APD totale sont enregistrées dans la région de l'Asie et du Pacifique (l'Afghanistan, la Chine et le Pakistan étant les principaux bénéficiaires de ces dons) simultanément, les pays d'Asie et du Pacifique ont fait l'objet d'une baisse marquée de cette même proportion (figure X).

Gestion de l'aide

43. Les aspects de la gestion de l'aide qui limitent l'efficacité de son utilisation doivent être pris en compte par tous les partenaires intéressés. Pour les donateurs, l'écart entre les engagements et les versements effectifs d'aide dans les PMA d'Asie et du Pacifique doit être corrigé d'urgence. Les prêts reçus au titre de l'APD en pourcentage du total des prêts accordés aux PMA d'Asie et du Pacifique ont diminué considérablement, passant



de 52 % en 2002 à 34 % en 2003 (figure XI). Pendant la même période, les prêts au titre de l'APD en pourcentage du total des prêts accordés aux pays en développement d'Asie ont augmenté de 20 %, passant de 48 % en 2002 à 69 % en 2003, alors qu'ils restaient relativement stables dans les autres PMA.

44. Le développement exige que soient financés non seulement les investissements initiaux mais aussi les dépenses renouvelables. En conséquence, les OMD ne pourront être atteints dans les PMA d'Asie et du Pacifique que si les donateurs s'engagent à apporter à ces pays une aide à long terme. Les donateurs devraient envisager l'appui au budget-programme comme étant la stratégie la plus viable à long terme pour apporter une assistance à ces pays. Il conviendrait d'envisager également la surveillance et l'évaluation indépendante des résultats de l'aide dans les pays bénéficiaires.

45. Chaque pays étant différent et ayant à faire face à ses propres problèmes et à atteindre ses propres objectifs de développement, ce qui est nécessaire est une approche par pays qui favorise la prise en charge nationale en même tant que la canalisation de l'aide vers les secteurs où elle a le plus fort impact. Pour accroître l'efficacité de l'utilisation de l'aide, les PMA d'Asie et du Pacifique doivent renforcer leurs capacités nationales de planification et d'exécution des projets, améliorer leurs mécanismes de contrôle et d'évaluation, assurer une meilleure coordination institutionnelle entre les divers organes gouvernementaux participant aux négociations et à l'utilisation de l'aide, et favoriser une plus forte décentralisation de l'exécution des projets lorsque cela est possible et souhaitable.

Allègement de la dette se traduisant par des ressources additionnelles pour la réalisation des OMD

46. Étant donné la persistance des niveaux de pauvreté et l'insuffisance croissante des ressources dans les PMA d'Asie et du Pacifique, il est urgent de réexaminer la question de l'allègement de la dette sous l'angle de l'obtention de ressources additionnelles pour parvenir à la réalisation des OMD. La communauté internationale ne peut obliger aucun pays à consacrer des fonds au service de la dette alors qu'il n'a pas les moyens d'envoyer ses enfants à l'école primaire ou de réduire le nombre d'enfants qui meurent de maladies pouvant être traitées ou évitées.

47. Si l'on se reporte au tableau 3, il importe de noter qu'alors que le fardeau de la dette par habitant est 1,7 fois élevé dans les autres PMA que dans les PMA d'Asie et du Pacifique (255 dollars/150 dollars), l'allègement de la dette consenti aux premiers est 10,25 fois plus élevé que pour les seconds (1,64 dollar/0,16 dollar).

48. À l'échelon national, dans certain PMA d'Asie et du Pacifique, le rapport dette/PIB et l'encours de la dette par habitant atteignaient en 2002 des niveaux alarmants: tel était le cas pour la République démocratique populaire lao (146 % et 471 dollars par habitant), les Maldives (41 % et 830 dollars) et de Vanuatu (71 % et 785 dollars). Plus inquiétante encore est la situation du fardeau de la dette dans les PDSL d'Asie, qui n'est pas meilleure que celle des PMA d'autres régions. En 2002, l'encours total de la dette dans les PDSL de l'Asie atteignait jusqu'à 82 % de leur PIB total. L'endettement par habitant, dans les PDSL d'Asie (247 dollars) est presque au même niveau que dans les PMA des autres régions (255 dollars).

49. Alors que le fardeau de la dette et les obligations au titre du service de la dette des autres PMA ont reçu une attention croissante

dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres fortement endettés (PTTC), les seuils d'éligibilité fixés par cette Initiative demeurent beaucoup trop élevés, de sorte qu'aucun des PMA d'Asie et du Pacifique n'en a encore bénéficié.

50. Les PMA de l'Asie et du Pacifique sont parvenus à maintenir

un ratio de service de la dette relativement faible, tant en pourcentage du PIB qu'en pourcentage des exportations grâce à une croissance économique vigoureuse dans la région. Comme le montre la figure VII, l'écart entre les autres PMA et les PMA d'Asie et du Pacifique s'agissant des ratios du service de la dette s'est constamment réduit depuis le milieu des années 1990.

51. Étant donné qu'il est urgent de mettre des ressources supplémentaires à la disposition des PMA démunis de l'Asie et du Pacifique pour leur permettre d'atteindre les objectifs du Millénaire, il est impératif que les pays qui font mieux que les autres ne sont pas «punis» en étant exclus du bénéfice de l'Initiative en faveur des PTTC sous prétexte que leur performance en matière de service de la dette a été bonne. Les critères de sélection des pays admis à bénéficier de l'Initiative doivent être revus et tous les pays, qu'ils soient gravement endettés ou modérément endettés, devraient pouvoir bénéficier de l'allègement leur dette. Les résultats de l'évaluation des besoins en fonction de la réalisation des OMD devraient être jugés plus importants que des indicateurs arbitraires comme le ratio dette/exportations. Il est également proposé de redéfinir ce qui constitue un endettement «tolérable» pour le porter à un niveau compatible avec la réalisation des OMD, sans accroissement de l'encours de la dette d'ici à 2015. Le plus important, c'est que toute initiative d'allègement de la dette corresponde à un accroissement de l'APD et ne se fasse pas au détriment de celle-ci.

III. Messages et recommandations importants

52. Les questions qui précèdent ont été discutées en profondeur lors d'une consultation technique organisée conjointement par le PNUD, la CESAP et la BASD à Dhaka en février 2005. À cette occasion, des experts des PMA, des organisations internationales (PNUD, CESAP, BASD, CNUCED et OMC) et de donateurs bilatéraux (USAID et JICA) ont examiné un projet de document présentant le point de vue des pauvres des pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique en ce qui concerne la réalisation des OMD. On trouvera ci-après, à l'intention de l'Organe spécial, un certain nombre de messages et recommandations importants issus de cette Réunion de consultation:

Tableau 3. Endettement et allègement de la dette, par habitant		
	Endettement par habitant (dollars É.-U.)	Allègement de la dette par habitant (dollars É.-U.)
PMA Asie-Pacifique	150	0,16
Autres PMA	255	1,64
<i>Source:</i> Données: pour la dette et l'allègement: bases de données OCDE/CAD sur l'aide et les autres flux de ressources, < http://www.oecd.org/dataoecd/50/17/5037721.htm >; pour la population: Division de la population de l'ONU.		

Faciliter les échanges commerciaux et l'accès aux marchés pour atteindre les OMD

Messages importants:

- a) La croissance et le commerce conçus en faveur des pauvres profiteraient non seulement aux PMA et aux PDSL – le monde entier bénéficierait des avantages qui en résulteraient: la paix, le progrès et la prospérité.
- b) Le commerce apporterait aux PMA et aux PDSL autonomie et croissance auto-entretenu, ce qui avec le temps les rendraient moins tributaires de l'aide et de l'allègement de la dette.
- c) Étant donné le dynamisme et le potentiel de la région de l'Asie et du Pacifique, il est possible aux PMA et aux PDSL d'utiliser le commerce pour éliminer la pauvreté. Cela requiert des mesures à l'échelon tant national qu'international.
- d) Les avantages qu'offre le commerce doivent permettre de créer des emplois, de réduire la pauvreté, de réduire les inégalités et – d'une manière générale – aboutir à la réalisation des OMD.
- e) La communauté internationale doit donner aux PMA et aux PDSL les moyens de maximaliser les avantages découlant du commerce, notamment en favorisant un accès accru aux marchés pour les exportations de ces pays et en renforçant leurs capacités d'exportation.

Recommandations

Mesures à prendre au niveau national

- a) L'élaboration des politiques au niveau national devrait être axée sur l'intégration du commerce aux plans généraux de développement, de façon que le rythme et l'évolution de la libéralisation des échanges soient davantage en harmonie avec les stratégies et les objectifs nationaux.
- b) Les PMA et les PDSL devraient évaluer l'impact social des diverses options de libéralisation du commerce afin d'apprécier de manière plus concrète et plus systématique les coûts de cette libéralisation et les dédommagements à apporter à ceux qu'elle pénaliserait.

Mesures à prendre par la communauté internationale

- a) Les PMA devraient se voir accorder un accès stable et prévisible aux marchés sous la forme de l'accès en franchise de droit et hors contingent de tous les produits dont l'exportation offre de l'intérêt, dans les conditions fixées par l'OMC.
- b) L'accès préférentiel aux marchés profite aux PMA et aux PDSL, mais les règles appliquées pour déterminer l'origine – et qui déterminent l'admissibilité au régime des préférences – devraient être simplifiées, les PMA et les PDSL bénéficiant d'une plus grande souplesse dans leur application.

- c) Les PMA et les PDSL devraient être dédommagés de l'effritement des préférences qui a résulté du cycle de Négociations de Doha grâce à des programmes d'assistance plus favorables conçus pour accroître la compétitivité des exportations.
- d) Des engagements plus constructifs sur le plan du commerce devraient être pris pour autoriser les mouvements temporaires des personnes ainsi que la fourniture transfrontières de services, par exemple dans le cadre de la délocalisation, ce genre de mouvements présentant des avantages tels que le renforcement des compétences et le transfert de connaissances.
- e) Le processus d'accession à l'OMC devrait être rendu plus favorable au développement en mettant l'accent sur les principales questions d'accès aux marchés, en attachant moins d'importance aux questions secondaires et en prévoyant une augmentation nette de l'ADP pour l'introduction des réformes politiques et institutionnelles rendues nécessaires par la participation à l'OMC.
- f) L'assistance technique pour la valorisation des ressources humaines devrait être renforcée, afin de développer les compétences des personnes chargées des négociations commerciales. L'analyse des politiques devrait également être plus poussée afin que les décideurs et les négociateurs basent leurs décisions sur des critères économiques rationnels.
- g) Des mécanismes de compensation devraient être introduits aux niveaux international et régional en faveur des PMA et des PDSL, afin d'aider ces pays à surmonter les dépenses d'ajustement qui favoriseraient l'application de réformes du commerce sans entraîner de perturbations d'ordre économique et social.
- h) Les PMA et les PDSL ne possèdent pas la capacité de production nécessaire pour faire bon usage des possibilités d'accès aux marchés. À cet égard, une augmentation substantielle des fonds alloués au commerce et au renforcement de l'offre présente pour ces pays une importance particulière. En améliorant la capacité d'offre, il serait également possible d'attirer les investissements intérieurs et étrangers, ce qui avec le temps rendrait ces pays moins tributaires de l'aide tout en créant de nouvelles possibilités commerciales.
- i) Les accords commerciaux régionaux et bilatéraux devraient être orientés vers l'extérieur et conçus selon les règles et principes de l'OMC. Les PMA devraient bénéficier de concessions spéciales et différenciées en vue d'inverser la tendance qui les marginalise actuellement dans le commerce mondial. Il faudrait envisager d'étendre le bénéfice de ces concessions aux pays sans littoral et aux autres petits pays en développement.

- j) Les accords commerciaux régionaux et bilatéraux devraient comporter des dispositions relatives à l'investissement afin d'encourager l'investissement privé étranger régional de la part des pays en développement relativement avancés d'Asie et du Pacifique. Il est nécessaire d'examiner les possibilités d'encourager les investissements générateurs d'échanges commerciaux et d'assurer le financement voulu à cet égard, par exemple en y affectant un petit pourcentage des importantes réserves en devises de la région, qui totalisent actuellement plus de 2,2 billions de dollars.
- k) La communauté mondiale est instamment engagée à renforcer les partenariats mondiaux pour le développement en agissant sur la volatilité des systèmes financier et monétaire. Une meilleure cohérence des politiques multilatérales en matière de commerce, de flux financiers, d'aide et d'allègement de la dette rendrait le climat commercial plus prévisible.

L'aide et l'allègement de la dette

Messages importants

- a) Les gouvernements et leurs partenaires de développement devraient penser et agir de manière audacieuse en vue de créer des partenariats efficaces pour la réalisation des OMD.
- b) Nombre de caractéristiques propres aux PMA et aux PDSL constituent une base éminemment favorable à la mise en place de partenariats efficaces:
 - a) Un grand nombre de pays de la région de l'Asie et du Pacifique, y compris certains PMA et PDSL, ont adopté avec succès des politiques de développement fondées sur diverses variantes du modèle (Est) asiatique, et leur expérience pourrait être transposée.
 - b) L'aide a donné de bons résultats lorsqu'elle était associée à des politiques nationales appropriées. Cela ressort bien du fait que dans la plupart des PMA et des PDSL, il n'y a pas eu d'aggravation importante de la situation de la dette.
 - c) Il existe dans la région des liens importants entre le commerce et l'investissements étranger direct, qui peuvent compléter l'APD et les mesures d'allègement de la dette et ainsi contribuer à l'extension du dynamisme asiatique en direction des PMD et des PDSL. Il existe même des flux d'APD entre certains des pays les plus riches de la région (comme la Thaïlande) et les PMA et les PDSL.
 - d) Un certain nombre de PMA et de PDSL se situent au-dessus du seuil d'admissibilité de l'Association internationale de développement pour ce qui est du revenu national brut par habitant mais demeurent cependant fortement vulnérables.

- c) Il est nécessaire de donner «un petit coup de pouce» aux PMA et aux PDSL sous la forme d'un renforcement de l'aide et, là où il y a lieu, de nouvelles mesures d'allègement de la dette.
- d) À l'échelon national, il est impératif que les PMA et les PDSL formulent et mettent en œuvre des stratégies de développement et de réduction de la pauvreté qui comportent la réalisation des OMD et qu'ils s'emploient à développer leurs capacités à utiliser l'aide de façon efficace. Les gouvernements doivent dresser des plans prévoyant le retrait progressif des donateurs et prévoir une augmentation progressive de la mobilisation des ressources intérieures en même temps qu'un afflux plus élevé d'investissements étrangers directs et de capitaux privés nationaux.
- e) À l'échelon international, il est essentiel que les partenaires de développement atteignent les objectifs fixés dans le Programme d'action de Bruxelles, le Programme d'action d'Almaty et la Stratégie de Maurice. Cela exigera une aide accrue, les ressources nationales ne suffisant pas encore pour permettre la réalisation des OMD. Il faudra également améliorer la qualité de l'aide – ce qui implique un engagement de prise en charge nationale et fait également intervenir des notions telles que l'harmonisation de l'aide. L'allègement de la dette peut apporter une contribution à cet égard et représente une nécessité vitale dans certains PMA.
- f) Avec des partenariats plus efficaces, il est possible de voir se dégager une situation favorable à tous, dans laquelle la dépendance vis-à-vis de l'aide déclinera progressivement, la sécurité se trouvera renforcée (tant dans la région qu'à l'échelle mondiale), les marchés des partenaires de développement prendront de l'expansion et le dynamisme asiatique s'exercera plus largement dans l'intérêt non seulement de l'Asie et du Pacifique mais bien du monde entier.

Recommandations

Mesures à prendre à l'échelon national

- a) L'aide ne favorise le développement que si des politiques et institutions appropriées ont été mises en place. La bonne gouvernance à tous les niveaux est une condition préalable indispensable à l'utilisation efficace de l'aide. Les populations et les communautés sont à la fois des participants et des bénéficiaires de cette assistance.
- b) Pour être efficace, l'aide doit être harmonisée et mieux coordonnée. Chaque pays est différent, se heurte à ses propres problèmes, et possède ses propres objectifs et stratégies de développement, ce qui rend nécessaire une approche par pays permettant à chacun d'atteindre les buts qu'il s'est fixés. Une telle approche favorise la prise en charge nationale et permet d'acheminer l'aide là où son impact est le plus grand, en même temps qu'elle requiert des pays bénéficiaires qu'ils établissent leurs propres

programmes de développement. Le développement exige aussi des ressources financières, non seulement pour les investissements initiaux mais aussi pour les nombreuses formes de dépenses courantes. Pour assurer l'harmonisation de l'aide, les pays bénéficiaires doivent élaborer une politique cohérente en matière d'aide, dans l'esprit de la Déclaration de Rome et en consultation avec les donateurs.

- c) Pour faire bon usage de l'aide, il est plus important d'en évaluer les résultats que d'en calculer les apports. Toutefois, il est important que les gouvernements procèdent à un calcul approprié des coûts et analysent les diverses voies leur permettant d'atteindre leurs objectifs de développement. Il faut mettre l'accent sur le renforcement de l'efficacité dans l'utilisation de l'assistance reçue. Dans cette optique, les pays bénéficiaires pourraient renforcer leurs capacités nationales de planification et d'exécution des projets, améliorer le contrôle et l'évaluation, instituer une meilleure coordination institutionnelle entre les divers organismes gouvernementaux chargés de négocier et d'utiliser l'aide et assurer une plus grande décentralisation de l'exécution des projets là où cela est possible et souhaitable. Les pays pourraient bénéficier de l'expérience d'autres pays se trouvant en situation analogue. Il faudrait également faire appel aux ressources que peuvent apporter d'autres pays en développement de la région.

Mesures à prendre par la communauté internationale

- a) La communauté internationale a été engagée à faire le nécessaire pour permettre la réalisation des objectifs du Programme d'action de Bruxelles, du Programme d'action d'Almaty et de la Stratégie de Maurice. L'aide devrait être fonction des problèmes économiques et sociaux et orientée de manière à porter remède aux causes fondamentales de la pauvreté, notamment dans les pays qui connaissent des conflits internes ou qui sont victimes de catastrophes naturelles. Ces pays n'ayant qu'une capacité limitée pour s'acquitter de leurs obligations financières, l'aide extérieure qui leur est fournie devrait être accordée surtout sous forme de dons. L'aide devrait aussi être concentrée.
- b) Des mesures devraient être prises pour assurer une plus grande coordination entre les donateurs dans les domaines tels que les conditions fixées pour l'aide, les pratiques en matière d'APD, les régimes commerciaux et le transfert de technologie des pays donateurs. Il faudrait également veiller à ce que les conditions fixées convergent avec les priorités du pays bénéficiaire, de manière à promouvoir la prise en charge nationale. Le contrôle et l'évaluation de l'aide par des organismes indépendants au niveau des pays bénéficiaires devraient également être envisagés. Les mesures prises pour développer la prise en charge nationale devraient se fonder sur un véritable dialogue et être menées dans un esprit de partenariat entre donateurs et bénéficiaires.

- c) La communauté internationale devrait poursuivre son dialogue avec les pays bénéficiaires dans des domaines tels que l'élément «don» de l'aide, les achats relevant de l'aide conditionnelle et le financement des dépenses renouvelables en vue d'apporter des améliorations dans ces domaines. Les donateurs devraient faire de l'aide au budget-programme la principale forme de stratégie à long terme pour aider ces pays et prendre des engagements à long terme en matière d'assistance.
- d) Des solutions régionales permettraient aux petits pays de traiter les problèmes qu'il est trop onéreux de tenter de régler à l'échelon national, en permettant des économies d'échelle.

- - - - -